

Introduction

Au XIX^e siècle, le port de Liverpool voyait passer près de 40 % du commerce mondial. Lors de la deuxième moitié du XX^e siècle, la ville est en pleine crise industrielle. Elle n'arrive pas à composer avec le nouvel ordre structurel de l'économie-monde qui se met en place. Du statut de ville-monde, elle passe à celui de ville mal aimée. Son économie se situe en marge des dynamiques de développement. C'est une ville exsangue dont l'emprise portuaire en friche accentue l'aspect de ville sinistrée. En effet, dans les années 1970, l'ensemble des *South Docks*, dont les *Albert Docks*, n'abrite plus aucune fonction. Il faudra attendre une dizaine d'années pour que s'amorcent de nouvelles pratiques urbaines et que les acteurs qui font la ville (techniciens et politiques) portent un nouveau regard sur ce tissu bâti témoin d'une ère passée. Premier geste symbolique, le classement des *Albert Docks* au sein d'un périmètre de protection. Puis, la réhabilitation et le redéveloppement de l'ensemble de ce secteur dans le cadre d'un projet de régénération urbaine sous l'égide du *Merseyside Development Corporation* (agence d'État) sont engagés dans les années 1980. Aujourd'hui, cet ensemble est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco¹. Il a été réhabilité et fait partie des sites les plus visités de Grande-Bretagne. La Ville, par l'intermédiaire de son agence de développement (*Liverpool Vision*) et d'acteurs privés, continue d'impulser une dynamique de régénération. Celle-ci concerne tant ses espaces urbains centraux que son front d'eau. Récemment labellisée capitale européenne de la culture (2008), Liverpool se remet peu à peu de sa torpeur. C'est aujourd'hui une ville qui fait parler d'elle, mais qui demeure néanmoins encore atypique. Cette caractéristique se traduit notamment par la composition sociale des résidents de son centre. Il n'en demeure pas moins que cette ville « à la marge », comme la qualifie Franco Bianchini (Thomazeau, 2010), attire et intrigue suffisamment pour être entrée dans l'économie touristique.

Cet ouvrage traite de la régénération urbaine en Europe et du rôle du patrimoine dans ces projets. Ces processus (portés par les autorités publiques) trouvent leur ancrage dans le courant des années 1990 alors que les villes font face à une dégradation marquée de leur centre urbain. Cette dernière se concrétise notamment par l'importance des zones industrielles en friche ainsi que par un étalement urbain prononcé. La mise en place de ce type de projets sous-entend de reconstruire

1. Ainsi que l'ensemble du périmètre datant de la même période, en tant que témoin de l'histoire commerciale de cette ville.

la ville sur la ville en réinvestissant et requalifiant des quartiers ou des espaces dégradés ou partiellement abandonnés. Ce réinvestissement passe par la création de nouvelles fonctions économiques ou l'implantation de nouveaux équipements à caractère culturel, sportif ou de loisirs. Il doit également contribuer à l'amélioration du tissu socio-économique en rééquilibrant les quartiers. La régénération urbaine comprend également une visée stratégique de changement d'image et de travail sur celle-ci. Il s'agit de transformer le regard sur des territoires autrefois disqualifiés pour leur redonner une ou des valeurs positives. Ce changement de regard vise tant les populations externes qu'internes aux territoires. Il s'agit non seulement de redorer la réputation d'une ville, d'un quartier ou d'un périmètre pour lui offrir une nouvelle notoriété, mais également de lui garantir une certaine visibilité. La régénération urbaine est aujourd'hui, quelle que soit la terminologie qu'on lui prête², une opération urbaine type qui concerne de nombreuses villes de différents continents. Elle apparaît d'autant plus pertinente en tant que politique d'action urbaine qu'elle permet de composer avec les flux internationaux tout en prenant en compte la montée en puissance de la pensée écologiste et durabiliste (étalement urbain, densification, etc.). De fait, elle n'a plus uniquement des objectifs de reconversion ou de création de nouvelles fonctions et de nouveaux usages pour des territoires en crise, mais aussi de création de nouvelles valeurs, de rehaussement d'activités dans le contexte actuel de la globalisation³. Ces projets et ces actions se déclinent et varient sur les territoires au gré des référentiels dominants et de l'agenda des autorités publiques. Une des volontés des Villes qui impulsent des stratégies de régénération, c'est leur réinscription au sein de l'économie nationale et de l'économie-monde. Il s'agit donc, pour ces villes, de mettre en place des moyens leur permettant de s'ouvrir et de communiquer vers l'extérieur afin de se raccrocher et de tirer parti des flux internationaux qui traversent leurs territoires. Il s'agit également de consolider leur positionnement central au sein des territoires métropolitains ou environnants. Si la logique veut que ces projets attirent de nouvelles populations, notamment des classes socioprofessionnelles supérieures, ils doivent également agir sur la qualité des espaces publics, les aménités, les équipements et les services proposés. À l'échelle locale, ces projets doivent pouvoir améliorer et qualifier les espaces du quotidien. Ces diverses déclinaisons de l'opérationnalité de la régénération urbaine donnent lieu à différentes variantes de projets. Leur mise en œuvre et les paradigmes mobilisés nous renseignent non seulement sur les rapports de force au sein du territoire mais aussi sur ceux au sein de la gouvernance du projet. Les différentes typologies de formes urbaines, services, équipements proposés

2. En France, les autorités publiques parlent de « rénovation urbaine » et le projet Euroméditerranée à Marseille est considéré comme la plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe du Sud.

3. En France, le mot globalisation est opposé à celui de mondialisation. Ceci a donné lieu à un grand débat entre chercheurs dans le courant des années 1990. Le premier, dérivé du mot anglo-saxon, comporte dans l'usage français une connotation idéologique liée à l'économie néolibérale alors que le mot mondialisation tend à englober le phénomène dans sa totalité sociale, économique, culturelle et politique. Une recherche succincte montre que cette distinction linguistique opère également dans les langues latines (italien, portugais, etc.). Dans le cadre de cet ouvrage le terme globalisation sera utilisé comme chez les auteurs anglo-saxons.

nous informent sur les différents modes d'habiter au sein de ces espaces urbains. De même, les nouvelles fonctions proposées nous révèlent le type de vocation que la ville (par les biais de ses autorités publiques) souhaite se donner dans le cadre de la compétitivité entre territoires.

Le patrimoine représente un objet socialement construit. La mise en patrimoine nécessite une mobilisation d'acteurs partageant des valeurs communes ou, du moins, une même vision autour d'un objet. Ce qui fait patrimoine est nécessairement reconnu par les instances officielles (acteurs institutionnels) qui le labellisent, le classifient, l'inscrivent ou le protègent. Cependant, l'identification patrimoniale n'est pas uniquement l'apanage des autorités publiques, elle émane bien souvent d'acteurs organisés (associations, collectifs, corps de métier, etc.) défendant une vision de ce qui mérite d'être conservé ou non. Cette mobilisation peut, selon les cas, prendre une dimension culturelle et identitaire forte, par exemple dans le cas de minorités. Le patrimoine mobilise la notion de temps, dans le sens où ce dernier se rapporte au passé et qu'il témoigne d'une histoire. Sa conservation ou sa protection implique également une volonté de durée dans le temps. Il mobilise également un registre de valeurs (esthétique, historique, économique, symbolique, etc.) qui est décliné ou mis en exergue dans le cadre de la réhabilitation ou de la construction de l'objet. Les enjeux autour de la patrimonialisation sont multiples. Du point de vue de l'espace urbain, le patrimoine nous renseigne sur les traces du passé et la manière dont cet espace s'est construit. Il peut également qualifier certains espaces par l'attrait qu'il présente. Ceci a pour corollaire l'attraction de nouvelles populations ou de nouvelles fonctions (par exemple la mise en tourisme du site). S'il opère en tant que symbole, il devient également porteur de l'affirmation d'une identité culturelle au sein d'un territoire donné. Enfin, il peut être mobilisé à des fins stratégiques dans une volonté tant d'éviter sa dégradation que d'impulser une nouvelle dynamique économique pour la ville. L'intérêt de l'étude des processus de patrimonialisation est que ces derniers nous renseignent sur les rapports de force au sein du territoire étudié. Comme l'indique Vincent Veschambre (2008), ils sont révélateurs d'un certain marquage symbolique de l'espace. De même, ils nous donnent à voir le type de représentations, de découpages historiques que les acteurs, qui les construisent et les légitiment, souhaitent montrer de leur territoire.

La mise en patrimoine dans le cadre de projet de régénération paraît relever de l'évidence. En effet, ces projets dont la visée est la reconversion et la requalification d'espaces et de tissus bâtis impliquent nécessairement une prise de position à l'égard de ces deniers. Dans le contexte de la globalisation et de la compétitivité des territoires, l'ancrage identitaire et culturel est d'autant plus prégnant. De fait, cette tendance se traduit dans les rapports et le type de valorisation du tissu bâti. Dans le cadre des projets de régénération urbaine, le patrimoine est mobilisé à des fins stratégiques aux différentes échelles territoriales. Il officie en tant que vecteur identitaire des territoires mais aussi en tant que témoin de leur profondeur historique. Il offre aux autorités publiques le socle sur lequel construire l'identité de la ville tant recherchée pour inscrire et différencier cette dernière tant sur la scène

internationale que nationale. À l'échelle métropolitaine, l'opérationnalisation du patrimoine dans le projet de régénération permet de recréer une nouvelle centralité par le biais de la mise en place de nouvelles fonctions et d'un nouveau pôle d'attractivité (culturel, touristique ou de loisirs, etc.). Enfin, la mise en patrimoine de certains sites ou quartiers peut, par l'intermédiaire d'un plan de communication ou d'événements festifs, être l'occasion de recréer du collectif et de transformer le regard des résidents sur leur lieu de vie. Ces modalités d'action et leurs implications ou conséquences sur l'espace urbain ne touchent pas que les grandes métropoles, tout centre urbain cherche à se faire une place et à être connu ou reconnu. Porto et Marseille dont les stratégies urbaines sont encore peu connues, apparaissent comme deux villes particulièrement représentatives de cette volonté de travail sur l'image. Par l'intermédiaire de la requalification des territoires et la valorisation du tissu bâti, elles cherchent toutes deux à ressembler aux villes globales⁴. Ces mises en patrimoine tendent à infléchir un regard nouveau, un sens nouveau à l'objet patrimonial ou patrimonialisé de l'échelle locale à l'échelle globale.

Cet ouvrage propose d'analyser certains des ressorts et des attributs qui pourraient qualifier l'entrée dans un nouveau régime de patrimonialité⁵. Il questionne les modalités, par le biais des interventions des autorités publiques, de ce régime de patrimonialité. Prend-il des formes différentes? En effet, si les villes suivent certaines tendances, que nous pouvons qualifier de « modèles urbains », la traduction opérationnelle des ces « modes » ne tend pas pour autant à une homogénéisation des projets de régénération urbaine, ni à des modalités d'action identiques sur le bâti. Selon les modalités de gouvernance, les jeux et enjeux de pouvoir entre acteurs, la prise en compte d'une échelle d'intervention et les temporalités, ces projets offrent un panel de déclinaisons possibles. De même, les réalités sociales des territoires jouent un rôle prépondérant dans cette différenciation de part les rapports qu'elles établissent avec leur environnement. Dans cette course au renom, occulter ces réalités, c'est tendre à exacerber les rapports de force sur les territoires, contribuer à la fragmentation de ces derniers et engendrer des processus de résistance, non pas dans un objectif d'opposition au changement mais de volonté de prendre part et de contribuer à celui-ci.

Afin d'illustrer ces propos, l'ouvrage s'articule autour de trois parties. La première, contextualise et dessine les contours de la ville-image en posant le cadre de la gouvernance urbaine des projets, de la valorisation patrimoniale et de ces régimes. La deuxième partie nous plonge à Porto et Marseille au cœur des enjeux de valorisation du tissu bâti dans le cadre des projets de régénération urbaine. La troisième et dernière partie aborde le jeu d'acteurs dans les processus de

4. Cette terminologie sera discutée plus loin dans le texte.

5. La notion de régime de patrimonialité a notamment été abordée et développée dans le cadre des travaux de l'ARP « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel », 2013 porté par l'Eirest-Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi que par M. Gravari-Barbas dans sa présentation « Les pulsions patrimonialisatrices : une analyse diachronique des "machines à produire des patrimoines" », Nîmes, colloque *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements?*, 25-27 février 2010 et sa contribution « Tourisme et patrimoine, le temps des synergies », in C. KHAZNADAR (dir.), *Patrimoine, oui mais quel patrimoine?*, Paris, Actes Sud, 2012.

gouvernance de projet et montre comment ces derniers influent sur les choix et leurs traductions opérationnelles notamment dans les contradictions ou les résistances menées. La conclusion pose en ouverture la nécessité de prendre en compte l'échelle locale (temps du quotidien, usages, fonctions, signifiants) ainsi que celle de la mémoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets urbains.